



Vers une CCT pour tout le personnel de Swissport et Dnata

Assemblée : Mardi 24 août, 14h-16h

La concurrence fait rage entre Swissport et Dnata. Les compagnies aériennes mènent le bal des changements de fournisseur au sol, ce qui met à rude épreuve vos conditions de travail.

Afin de limiter cette concurrence malsaine, l'idée d'une convention collective applicable à toute la branche est apparue. Après une enquête menée par les autorités, il s'avère que la sous-enchère salariale **abusive** et **répétée** est bien ancrée.

Dès lors, l'État de Genève a la responsabilité de réglementer ce secteur pour interdire la sous-enchère. Ce qui pourrait être fait via un contrat-type. Mais, les partenaires sociaux ont été approchés afin de négocier une CCT pour le secteur. Un délai au début septembre est imparti aux syndicats et à Swissport et Dnata pour faire aboutir les négociations. Faute de quoi, l'État prendra ses responsabilités et demandera à la Chambre des relations collectives de travail de rédiger un contrat-type obligatoire.

Afin d'établir le cahier des demandes syndicales pour ces négociations, nous vous prions de venir à l'assemblée conjointe du personnel de Swissport et de Dnata à la date suivante :

Mardi 24 août, 14h-16h

Salle du T2, rez-de-chaussée

Ordre du jour :

1. Introduction par SSP, SEV GATA, Unia et SIT ;
2. Présentation des enjeux par M. Joël VARONE, médiateur et un des représentants des syndicats dans les commissions officielles (CMA et CSME) ;
3. Vote sur les demandes syndicales ;
4. Élection des délégués.es syndicaux.les pour les négociations.

C'est vous qui décidez ! Votre participation sera cruciale pour renforcer vos syndicats durant ces négociations !

En espérant de vous voir nombreuses et nombreux à cette assemblée et avec nos meilleures salutations.